



CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO

E-E179995

VALABLE JUSQU'AU

23/02/2027

ÉDITÉ LE 10/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2019

Raison sociale : AD FRANCE ISO

Forme juridique : SAS

Sigle : ADFI

Capital : 10 000

16 RUE DE BALAGNY
ECO ENERGIE LE GRAND PARI
93600 AULNAY SOUS BOIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Téléphone : 01 45 09 58 35

Fax : 00

Siret : 851 997 064 00023

Portable : 06 10 52 16 01

Code NACE : 4329A

Responsabilité légale :

Numéro caisse de congés payés : 20328340005

ALVES MANUEL PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F89867X1244000 / 001 627019/11

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F89867X1244000 / 001 627019/11

Site Internet : www.ecoenergielgp.fr

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

E-mail : m.alves@ecoenergielgp.fr

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

Chiffre d'affaires H.T. : 276 739

Tranche de classification : CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	3	17/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur	3	17/02/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		17/02/2026
Nombre total de qualifications : 3			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E179995

VALABLE JUSQU'AU 23/02/2027

ÉDITÉ LE

10/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2019

Forme juridique : SAS

Capital : 10 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY

Siret : 851 997 064 00023

Code NACE : 4329A

Numéro caisse de congés payés : 20328340005

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP F89867X1244000 / 001 627019/11

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP F89867X1244000 / 001 627019/11

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2025

Raison sociale : AD FRANCE ISO

Sigle : ADFI

16 RUE DE BALAGNY

ECO ENERGIE LE GRAND PARI

93600 AULNAY SOUS BOIS

Téléphone : 01 45 09 58 35

Fax : 00

Portable : 06 10 52 16 01

Site Internet : www.ecoenergielgp.fr

E-mail : m.alves@ecoenergielgp.fr

Responsabilité légale :

ALVES MANUEL PRÉSIDENT

Effectif moyen : 3

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	17/09/2024
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	17/02/2026
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	17/02/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	17/09/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	17/09/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	24/02/2022
o Isolation des combles perdus	05/03/2026
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	24/02/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.